

# CHAMARRÉ

Société en Commandite par Actions

Au capital de 5.726.681 €

Siège social : 1, rue Méhul

75002 Paris

481 539 526 R.C.S. PARIS

---

## **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE CONVOQUÉE POUR LE 25 JUIN 2008**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous présentons, conformément à l'article L. 226-9 du Code de commerce, nos observations sur (i) le rapport de gestion du Gérant ainsi que (ii) sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous nous sommes régulièrement tenus informés de la marche des affaires et de l'activité de Chamarré (la « Société ») et du groupe Chamarré (le « Groupe ») dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Nous avons examiné les états financiers annuels et les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils nous ont été présentés par le Gérant ainsi que le rapport de gestion du Gérant portant sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous avons par ailleurs pris connaissance des conclusions des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les compte annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 font ressortir un chiffres d'affaires d'un montant de 4.046.053 euros (contre 2.808.167 euros pour l'exercice précédent) et une perte d'un montant de (3.390.704) euros (contre 2.168.084 euros pour l'exercice précédent). Le total du bilan au 31 décembre 2007 s'élève à 10.290.099 euros (contre 3.598.935 euros pour l'exercice précédent).

Les comptes consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 font ressortir un total produits de 5.053.727 euros, un total charges de 9.406.984 euros, une perte d'un montant de (4.353.257) euros. Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2007 s'élève à 9.425.003 euros.

Nous n'avons aucune observation à formuler tant (i) sur le rapport de gestion du Gérant que (ii) sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé et (iii) sur la conduite des affaires sociales.

Fait à Paris  
Le 23 avril 2008

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE